

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 13 octobre 2021 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE2130680A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance, le ministre de l'intérieur, le ministre des outre-mer et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 12 octobre 2021 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue, les séismes, les mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) et les vents cycloniques.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 13 octobre 2021.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général
de la sécurité civile
et de la gestion des crises,
A. THIRION

Le ministre de l'économie,
des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des assurances,
L. CORRE

Le ministre des outre-mer,
Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale des outre-mer,
S. BROCAS

Le ministre délégué
auprès du ministre de l'économie, des finances
et de la relance, chargé des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur
de la 5^e sous-direction
de la direction du budget,
P. CHAVY

ANNEXES

ANNEXE I

COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Inondations et coulées de boue du 18 juin 2021

Commune de Tergnier.

Inondations et coulées de boue du 19 juillet 2021 au 21 juillet 2021

Commune de Beautor.

Inondations et coulées de boue du 4 septembre 2021

Commune de Montescourt-Lizerolles (1).

DÉPARTEMENT DE L' ALLIER

Inondations et coulées de boue du 27 juin 2021 au 28 juin 2021

Commune de Marcenat.

DÉPARTEMENT DE L' AUDE

Inondations et coulées de boue du 8 septembre 2021 au 10 septembre 2021

Commune de Lasbordes.

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Inondations et coulées de boue du 14 septembre 2021 au 15 septembre 2021

Communes de Brageac (1), Saint-Hippolyte (1).

DÉPARTEMENT DE L' EURE

Inondations et coulées de boue du 19 septembre 2021

Commune de Thil (Le) (1).

DÉPARTEMENT D' EURE-ET-LOIR

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 11 juin 2018 au 14 juin 2018

Commune d'Écluzelles (1).

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Inondations et coulées de boue du 3 septembre 2021

Communes de Carignan-de-Bordeaux (2), Fargues-Saint-Hilaire (2), Floirac, Tresses (3).

Inondations et coulées de boue du 14 septembre 2021

Communes de Saint-André-de-Cubzac, Virsac (1).

DÉPARTEMENT DES LANDES

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 10 décembre 2020 au 12 décembre 2020

Commune de Tarnos (2).

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2021

Commune de Landres (4).

Inondations et coulées de boue du 14 juillet 2021 au 15 juillet 2021

Commune de Toul.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Inondations et coulées de boue du 14 juillet 2021 au 16 juillet 2021

Commune de Juvigny-sur-Loison (1).

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Inondations et coulées de boue du 24 juillet 2021

Commune de Cutting (2).

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Inondations et coulées de boue du 3 juin 2021

Communes de Lamorlaye, Mont-l'Évêque (1).

Inondations et coulées de boue du 28 juin 2021

Commune de Silly-Tillard (1).

Inondations et coulées de boue du 13 juillet 2021 au 14 juillet 2021

Commune de Mareuil-sur-Ourcq (3).

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 5 mai 2020 au 6 mai 2020

Commune de Loos-en-Gohelle (2).

Inondations et coulées de boue du 24 juillet 2021 au 26 juillet 2021

Commune d'Aumerval.

Inondations et coulées de boue du 20 septembre 2021

Commune de Wimereux.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 1^{er} février 2021 au 5 juillet 2021

Commune de Brachy (2).

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Inondations et coulées de boue du 19 juin 2021

Commune de Jaignes.

DÉPARTEMENT DU TARN

Inondations et coulées de boue du 1^{er} février 2021 au 2 février 2021

Commune de Gijounet.

Inondations et coulées de boue du 17 juin 2021

Commune de Saint-Germain-des-Prés.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

Inondations et coulées de boue du 9 septembre 2021

Commune de Glatens.

Inondations et coulées de boue du 15 septembre 2021

Communes d'Aucamville, Salvetat-Belmontet (La).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Inondations et coulées de boue du 26 septembre 2021

Commune de Tour-d'Aigues (La).

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2021

Commune de Saint-Pierre-de-Maillé (2).

Inondations et coulées de boue du 16 juin 2021 au 17 juin 2021

Communes de Fontaine-le-Comte (1), Neuville-de-Poitou (1), Sommières-du-Clain (1).

Inondations et coulées de boue du 21 juin 2021

Commune de Roche-Posay (La) (1).

Inondations et coulées de boue du 22 juin 2021

Communes de Sérigny (1), Vigeant (Le).

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Inondations et coulées de boue du 19 juin 2021

Commune de Breux-Jouy.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Inondations et coulées de boue du 12 juillet 2021 au 14 juillet 2021

Communes de Livry-Gargan (3), Noisy-le-Grand.

DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 4 mars 2020

Commune de Berville (1).

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Inondations et coulées de boue du 28 août 2021

Communes de Saint-Joseph, Saint-Philippe.

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Séismes du 10 mai 2018 au 30 juin 2019

Communes d'Acoua (1), Bandraboua (1), Bandrele (1), Bouéni (1), Chiconi (1), Chirongui (1), Dembeni (1), Dzaoudzi (1), Kani-Kéli (1), Koungou (1), M'Tsangamouji (1), Mamoudzou (1), Mtsamboro (1), Ouangani (1), Pamandzi (1), Sada (1), Tsingoni (1).

ANNEXE II

COMMUNES NON RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Vents cycloniques du 20 juin 2021

Communes de Jaujac, Prades, Vallées-d'Antraigues-Asperjoc.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Inondations et coulées de boue du 8 septembre 2021

Commune d'Arquettes-en-Val.

Inondations et coulées de boue du 8 septembre 2021 au 9 septembre 2021

Commune de Coudons.

Inondations et coulées de boue du 9 septembre 2021 au 10 septembre 2021

Commune de Villalier.

Inondations et coulées de boue du 15 septembre 2021 au 16 septembre 2021

Commune de Villemoustaussou.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Inondations et coulées de boue du 18 juin 2021

Commune de Vilette (La).

Inondations et coulées de boue du 21 juin 2021

Commune de Bonnebosq.

Inondations et coulées de boue du 24 juin 2021

Commune de Vilette (La).

Inondations et coulées de boue du 27 juin 2021

Commune de Vilette (La).

Inondations et coulées de boue du 29 juin 2021

Commune de Vilette (La).

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 27 octobre 2020 au 1^{er} novembre 2020

Commune de Lostanges.

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Inondations et coulées de boue du 28 janvier 2021 au 29 janvier 2021

Commune de Fertans.

Inondations et coulées de boue du 13 juillet 2021

Commune de Glay.

Inondations et coulées de boue du 15 juillet 2021

Commune de Glay.

Inondations et coulées de boue du 15 juillet 2021 au 16 juillet 2021

Commune de Vieux-Charmont.

DÉPARTEMENT DU GARD

Inondations et coulées de boue du 14 septembre 2021 au 16 septembre 2021

Commune de Tresques.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Inondations et coulées de boue du 14 septembre 2021 au 15 septembre 2021

Communes de Castelnau-le-Lez, Gigean, Montagnac.

Inondations et coulées de boue du 15 septembre 2021

Communes d'Aumelas, Crès (Le), Montpellier, Saint-Paul-et-Valmalle.

Inondations et coulées de boue du 15 septembre 2021 au 16 septembre 2021

Communes de Murviel-lès-Montpellier, Saint-Georges-d'Orques.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Inondations et coulées de boue du 1^{er} février 2021 au 15 février 2021

Commune d'Angers.

DÉPARTEMENT DU NORD

Inondations et coulées de boue du 18 juin 2021

Commune de Ferrière-la-Petite.

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Inondations et coulées de boue du 4 juillet 2021

Commune de Janville.

Inondations et coulées de boue du 4 juillet 2021 au 5 juillet 2021

Communes de Jaux, Uilly-Saint-Georges.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 29 juin 2021

Commune de Gerzat.

Inondations et coulées de boue du 23 juillet 2021 au 24 juillet 2021

Commune de Saint-Nectaire.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Inondations et coulées de boue du 2 juin 2021 au 3 juin 2021

Communes de Conches-sur-Gondoire, Gouvernes.

Inondations et coulées de boue du 4 juillet 2021

Commune de Conches-sur-Gondoire.

DÉPARTEMENT DU TARN

Inondations et coulées de boue du 31 janvier 2021 au 4 février 2021

Commune de Donnazac.

Inondations et coulées de boue du 21 juin 2021 au 22 juin 2021

Commune de Castres.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Inondations et coulées de boue du 1^{er} mai 2021

Commune d'Avignon.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

Inondations et coulées de boue du 28 janvier 2021 au 3 février 2021

Commune de Rives-d'Autise.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Inondations et coulées de boue du 16 juin 2021 au 17 juin 2021

Commune de Chatain.

Inondations et coulées de boue du 20 juin 2021

Commune de Sérigny.

Inondations et coulées de boue du 29 juin 2021

Commune d'Asnois.